

Commune de Rossenges

Installation des autorités et Conseil général

Mesdames, Messieurs,

Vous trouverez, ci-joint, la convocation concernant l'Installation des autorités et le prochain Conseil général de Rossenges.

La date est fixée au
Lundi 8 juin 2026 à 20 heures, au Collège

L'ordre du jour pour le Conseil général suivra.

La présence des scrutateurs ainsi que des membres des différentes commissions est vivement souhaitée.

Je remercie d'avance tous les habitants qui pourront être présents pour ce moment formel et dans cette attente, vous adresse mes meilleurs messages.

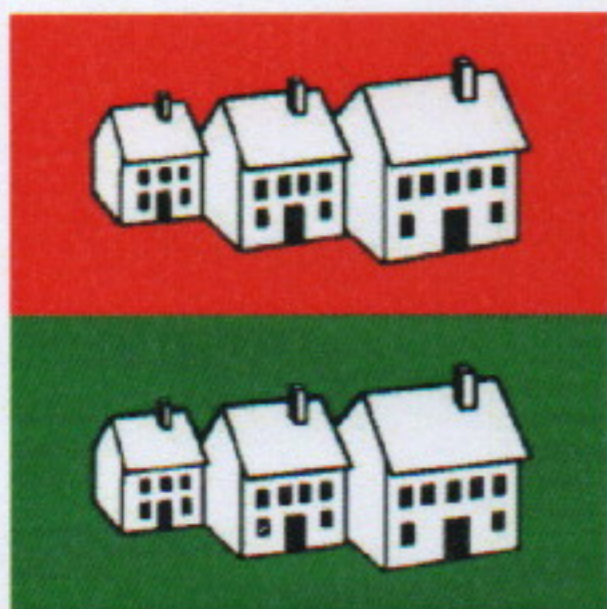
Pour le conseil :

Alexandre Milo
Président

Les documents officiels seront disponibles sur le site

<https://rossenges.ch/documents-conseil/>

à l'intention des membres du Conseil général



Commune de Rossenges

Conseil général

Le Conseil général de la commune de Rossenges est convoqué le

Lundi 8 juin 2026 à 20h00, au Collège

ASSERMENTATION ET INSTALLATION DES AUTORITES COMMUNALES

Ordre du jour

Sous la présidence de la Préfète :

1. Installation des membres du Conseil général, législature 2026-2031
2. Assermentation des membres de la Municipalité, législature 2026-2031
3. Nomination du Président du Conseil et du secrétaire du Conseil
4. Adoption du PV, séance tenante

Sous la présidence du nouveau Président du Conseil général :

1. Nomination du vice-président
 2. Nomination des scrutateurs et suppléants au scrutin de liste
 3. Désignation des délégués aux associations intercommunales
 4. Nomination des commissions permanentes
-